



GRAND CONSEIL Le Valais va faire plus pour sauvegarder son patrimoine. Cette semaine, le Parlement cantonal devrait inscrire le principe même de la sauvegarde du patrimoine mobilier, documentaire, immatériel et linguistique dans la loi.

Reconnaissance du patois

Les dialectes, haut-valaisan et patois, trouvent ainsi une reconnaissance claire en tant que partie intégrante du patrimoine culturel cantonal.

De l'argent en plus

Les sommes qui seront engagées pour concrétiser la volonté de soutenir le patrimoine culturel restent modestes. Un montant de 75 000 francs par an est prévu pour alimenter le fonds cantonal ad hoc. Les institutions cantonales actives dans le domaine du patrimoine devraient aussi bénéfi-

cier d'un coup de pouce financier cantonal. Actuellement, cinq d'entre elles sont déjà soutenues de manière récurrente: le Jardin alpin de Champex-Lac (200 000 francs par an), la Fondation Gianadda (165 000 francs), le Musée du vin (65 000 francs), le réseau des musées (60 000 francs) et la Fondation pour le patois (50 000 francs). «A terme, pour des questions d'équité, les autres musées détenteurs de biens culturels d'intérêt cantonal, devraient également pouvoir bénéficier d'un soutien financier», note la commission parlementaire chargée de la formation et de la culture dans son rapport. Elle mentionne à titre d'exemple le Musée des bisses d'Ayent. Selon les estimations de cette commission, il faudra entre 100 000 et 300 000 francs supplémentaires par an pour soutenir les institutions qui vont

entrer dans les nouveaux critères définis dans la loi.

Tout le patrimoine réuni

La modification législative prévoit encore la mise en place d'un système d'information unique qui donnerait accès à l'ensemble des données disponibles sur le patrimoine culturel valaisan.

La semaine des comptes

Le débat autour de la modification de la loi sur la promotion de la culture, bien parti parce que soutenu à l'unanimité par la commission, intervient durant la session qui démarre aujourd'hui et qui sera centrée sur les comptes de l'Etat, qualifiés de très bons par la Commission des finances.

La semaine sera aussi marquée par les discussions sur la mise en place de la constituante et sur les crédits liés aux intempéries.

LA FEMME DU JOUR

Céline Eidenbenz

La curatrice et historienne de l'art Céline Eidenbenz sera responsable du Salon suisse de l'année prochaine au Palazzo Trevisan degli Ulivi dans le cadre de la Biennale de Venise. Organisé par la fondation suisse pour la culture Pro Helvetia, le Salon suisse se déroule en parallèle de l'exposition

au pavillon suisse et aura lieu pour la 8e fois en 2019. Le programme consiste en une série de lectures, conversations et événements culturels et se veut un point de rencontre tout au long de la biennale sur différents week-ends. Il offre la possibilité de discuter d'art et de la biennale dans une atmosphère détendue et stimulante. Céline Eidenbenz, directrice du Musée d'art du Valais, développera le programme du Salon suisse en 2019 et en sera l'hôte en tant que salonnière. C

